

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu le **jeudi 27 juin 2013 à 20 heures**, à la Maison communale

Objet :

~

**CONVOCAATION du
CONSEIL COMMUNAL**

ORDRE DU JOUR

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28

- Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 30.05.2013
2. Approbation du compte du C.P.A.S 2012
3. Avis sur le compte 2012 de la Fabrique d'église de Fontenoille
4. Avis sur le compte 2012 de la Fabrique d'église de Sainte-Cécile
5. Avis sur le compte 2012 de la Fabrique d'église de Chassepierre
6. Délégation au collègue - Octroi d'Avantages en nature
7. Octroi subvention U.C.M - Journée du Client
8. Octroi subside exceptionnel ASBL CNCD 11.11.11
9. Octroi subside exceptionnel ASBL S.I. Florenville
10. Octroi subside exceptionnel Les Copains d'Abord
11. Bibliothèque Florenville-Avenant n°2 Convention Informatique - Approbation

12. Médiathèque – Approbation avenant n° 2 Convention
(Point culture)

13. Vente de bois d’Automne 2013 – Exercice 2014 – Fixation
conditions de vente

14. Egouttage et drainage – Rue de la Rosière – Florenville –
Décisions

15. Aménagement des trottoirs-Rue de Carignan – Florenville-
Décisions

16. Location de modules scolaires – Lacuisine – Décisions

17. Marché de travaux de pose d’installations d’éclairage
public – renouvellement de l’adhésion – Décisions

A la demande de M. Lefèvre, Conseiller communal,

18. Difficultés de circulation – Rue du Mémabile

A la demande de Mme Godfrin, Conseillère communale,

19. Pose de rail de sécurité à Lambermont

Par le Collège,
La Secrétaire,

La Bourgmestre,

R. Struelens

S. Théodore

